

arrivé de plus fraîche date que certains de ses collègues, ne deviendrait pas membre du même cercle. Pour justifier tout ce qu'il fait et, surtout, tout ce qu'il n'a pas fait, le gouvernement actuel n'a toujours qu'une seule et même raison à donner: «Les libéraux non plus ne l'ont pas fait». J'avais pensé, tout comme les électeurs qui, en 1958, ont voté en si grand nombre pour les candidats tory, que les Canadiens allaient obtenir quelque chose d'autre que ce que les libéraux leur avaient accordé. Mais, d'après l'honorable représentant, tout ce qu'ils obtiennent de la part du gouvernement, ce sont des excuses pour n'avoir rien fait. Les mêmes excuses, toujours: «Pendant 22 ans, vous n'avez pas réussi à le faire. Alors, pourquoi le ferions-nous?»

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre! Je crois que l'honorable représentant est en train de s'éloigner beaucoup du principe du bill que nous sommes à étudier.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je crains, monsieur l'Orateur, que vous n'ayez point entendu l'intervention.

**M. Berger:** L'honorable député me permettra-t-il de lui poser une question?

**L'hon. M. Pickersgill:** Je vous en prie.

**M. Berger:** Quand le député parle de promesses violées, veut-il démontrer qu'au fond il n'y a pas de différence entre le présent gouvernement et l'ancien?

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre! Je pense que la question est inadmissible.

**L'hon. M. Pickersgill:** Il se peut, monsieur l'Orateur, que le Règlement n'admette pas la question, mais vu que le député m'a fait dire des choses que je n'ai pas dites, qu'il me soit permis de signaler que je n'ai pas parlé de promesses, violées ou non. Sa question est tout à fait étrangère à notre débat. Quoi qu'il en soit, au sujet du canal de Chignectou, je dirai que, de toute évidence, il n'a été aménagé ni par un gouvernement libéral ni par un gouvernement conservateur, car il n'a pas encore été aménagé. Il semble maintenant, je le répète, qu'on lui prépare des funérailles de première classe.

**L'hon. M. Flemming:** Est-ce là ce que l'honorable député espère?

**L'hon. M. Pickersgill:** Non. Je vais vous dire ce que j'espère. J'espère qu'il sera aménagé. Voici...

**M. Bell (Saint-Jean-Albert):** Êtes-vous obligé de lire ce papier?

**L'hon. M. Pickersgill:** Non, je ne suis pas obligé de le lire. Je veux toutefois citer le texte exact, car ce ne sont pas mes paroles.

[L'hon. M. Pickersgill.]

Quand il s'agit de mes discours à moi, je suis bien prêt à paraphraser, mais contrairement à nombre de nos amis d'en face, quand il s'agit de citer les paroles d'un autre, je veux que la citation soit fidèle. Je recommande cette façon de procéder à un bon nombre de mes honorables vis-à-vis. Il s'agit d'une brochure distribuée par mon parti lors des dernières élections. Il y est question très clairement de ce projet. Voici ce qu'on y lit:

Construire la chaussée de l'île du Prince-Édouard...

Qui, semble-t-il, est devenue pour le gouvernement actuel un fossé.

...si les études qui se poursuivent actuellement établissent que la chose est possible.

Et plus loin:

Poursuivre activement les études détaillées à l'égard du projet de Chignectou et, si elles établissent que la chose est possible, entreprendre les travaux de construction.

J'espère qu'ils le feront.

**L'hon. M. Flemming:** L'honorable représentant me permet-il de lui poser une question?

**L'hon. M. Pickersgill:** Assurément.

**L'hon. M. Flemming:** Le député était-il du même avis quand son gouvernement était au pouvoir et quand un comité lui a demandé en 1950 de construire le canal de Chignectou? Quelle influence a-t-il exercée à l'époque sur le gouvernement? Son opinion était-elle la même qu'aujourd'hui? Les résultats ont été nuls.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je ne faisais pas partie du gouvernement en 1950. Suivant en cela l'excellent exemple que m'a donné le ministre, je ne reviendrai pas sur de vieilles histoires. J'ai admis que le gouvernement libéral n'avait rien entrepris. Je l'admets d'emblée. Je ne vois pas pourquoi on poursuivrait la discussion. Mais depuis cinq ans, il y a au pouvoir un gouvernement qui a promis de l'aménager, chose que les libéraux n'avaient jamais promise. Voilà la vraie question.

**L'hon. M. Flemming:** Quand le présent gouvernement a-t-il promis de l'aménager?

**L'hon. M. Pickersgill:** Et il n'a même jamais entrepris les études.

**L'hon. M. Flemming:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question. Quand le présent gouvernement a-t-il promis de l'aménager?

**L'hon. M. Pickersgill:** Le ministre a raison (*Exclamations*). Il a tout à fait raison de faire une très subtile différence. Le présent gouvernement ne l'a pas promis après être devenu le gouvernement. C'est simplement